

Les brèves !

JEUDI, 11 OCTOBRE 2018

- > Retour sur les élections
- > Démarche d'affirmation auprès du CISSS
- > Remboursement FLASH MOB
- > SN ACA
- > AGE de la TROC du 30 oct.
- > Appel pour des comités de la TROC
- > Sondage du CSMO-ESAC
- > Coalition Solidarité Santé
- > Coalition Main rouge
- > Formation C.A.
- > Nouveaux membres de la TROC
- > Dates à retenir

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

Le mouvement communautaire urge le nouveau gouvernement d'entamer un dialogue pour un vrai changement de cap!

Voici un extrait du communiqué de presse du RQ-ACA paru au lendemain des élections :

«Après les années d'austérité du gouvernement libéral et notamment les coupures qui ont affecté drastiquement notre tissu ainsi que nos services publics et programmes sociaux, nous espérons vivement que le nouveau gouvernement incarnera le changement promis et entamera rapidement un vrai dialogue avec le mouvement de l'action communautaire autonome du Québec sur les divers enjeux qui le préoccupent.

Durant la campagne nous avons été inquiet.es de l'absence de débat autour d'enjeux de première importance, affirme Caroline Toupin, coordonnatrice du Réseau. Nous pensons par exemple aux enjeux féministes, quasi absents malgré une année qui a été marquée par la vague de dénonciation #metoo #moiaussi. Nous pensons aux discriminations systémiques que vivent les personnes racisées et aux enjeux environnementaux qui ont été relégués au second plan. Nous pensons également à la pauvreté qui touche aujourd'hui plus de 800 000 personnes au Québec et que l'on peut qualifier de violation des droits humains surtout dans un pays riche comme le notre. Nous pensons aux enjeux de logement, d'itinérance, d'analphabétisme, de santé mentale, etc.».

Rappelons qu'avec un plus de 60% de la population québécoise qui n'a pas voté pour la CAQ, il se peut que nous ayons à défendre et à porter les aspirations de nos membres haut et fort!

DÉMARCHE D’AFFIRMATION AUPRÈS DU CISSS

Vous avez reçu, les 4 septembre et 1^{er} octobre derniers, le mode d'emploi pour notre action collective d'affirmation de nos missions respectives auprès du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Cette démarche vous avait été présentée lors de notre AGA et vous étiez nombreuses et nombreux à avoir apprécié cette proposition d'action puisqu'elle répondait à plusieurs de vos préoccupations exprimées dans les dernières années. N'oubliez pas que pour que cette action ait un max de poids politique, il faut que le plus grand nombre d'organismes en santé et services sociaux, membres de la TROC, exprime leur solidarité en endossant, par résolution de leur C.A., la lettre-type (qui devient la lettre de votre organisme).

Or, en ce 11 octobre, SEULEMENT 10 lettres ont été reçues et **la date limite les recevoir ces lettres est le 31 octobre**. Houhouou...Nous ne voulons pas faire une action fantôme ni clownesque, mais bien une action à la Batman ou encore, à la Wonder women!

La présentation Powerpoint qui accompagne la lettre vous servira grandement pour expliquer la démarche à votre équipe de travail et aux membres de votre conseil d'administration. Tous les documents nécessaires à votre participation sont en pièces jointes. N'oubliez pas d'envoyer uniquement la lettre à la TROC (pas directement au CISSS) et nous procéderons à l'envoi groupé des lettres reçues aux personnes concernées du CISSS.

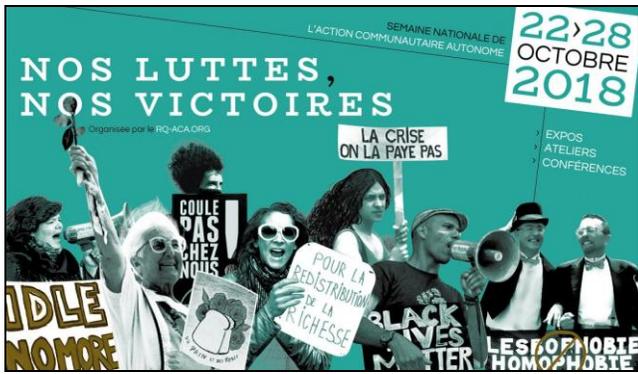
Allons, démontrons au CISSS combien notre mouvement est uni et solidaire!

REMBOURSEMENT FLASH MOB

Vous avez jusqu'à demain, 12 octobre, pour nous faire parvenir vos formulaires de réclamation de déplacement si vous avez covoituré pour vous rendre à la merveilleuse Flash mob du 20 septembre dernier. L'argent des remboursements est pris à même le Fonds de mobilisation régional. Sachez que suite à ces réclamations, ledit Fonds de mob sera à sec! Le C.A. de la TROC a décidé d'attendre de voir comment la "chose politique" évoluera avant de lancer un appel à la contribution solidaire des groupes au Fonds de mob! Le formulaire de réclamation est en pièce jointe.

SN ACA

La semaine du 22 octobre est la **Semaine Nationale de l'Action Communautaire Autonome**.



Le thème de cette année met en lumière l'apport exceptionnel des organismes communautaires dans la construction du filet social québécois. Un rappel que les luttes menées par les organismes communautaires depuis plus de 50 ans ont engendré des gains substantiels pour la société québécoise.

Au Bas-Saint-Laurent, la TROC enverra une lettre aux 114 municipalités du Bas-Saint-Laurent pour leur souligner l'apport extraordinaire des organismes communautaires autonomes de leur milieu et pour leur demander de souligner, à leur manière, l'importante contribution des organismes (par le biais d'une motion au conseil municipal, d'une publication sur leurs réseaux sociaux, etc.).

Outre souligner l'apport essentiel des organismes communautaires autonomes, cette lettre aux municipalités se veut également un outil d'éducation et de sensibilisation à l'ACA afin d'affirmer l'autonomie des organismes. Les municipalités ayant de plus en plus de pouvoir, il est important que ces dernières comprennent bien les pratiques et les valeurs du mouvement communautaire autonome afin de favoriser des échanges et des collaborations qui soient respectueuses des missions respectives de chacunEs.

AGE DE LA TROC

Lors de notre AGA de juin dernier, les membres présents n'ont pas mandaté le C.A. de combler les sièges vacants en cours d'année. Les membres de la TROC sont donc convoqués à une Assemblée générale extraordinaire (AGE) le 30 octobre prochain afin d'élire les nouveaux membres du C.A. de la TROC. Quelques candidatures ont été annoncées et nous avons bon espoir que le C.A. de la TROC ait ses 9 sièges de comblés. Nous avons conscience qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle et qu'il n'est pas évident pour les membres de la TROC de se déplacer pour une AGE de trente minutes à Rimouski. Le C.A. de la TROC a pris cette décision considérant la difficulté actuelle de tenir ses rencontres, sachant que le quorum est de cinq (5) et que seulement six (6) sièges étaient occupés. Nous sommes désolés si cette situation particulière vous

embête. De plus, sachez que les règlements généraux de la TROC stipulent que le quorum pour ses assemblées est composé des membres votants présents. L'avis de convocation pour l'AGE est en pièce jointe et la date limite d'inscription est le 26 octobre.

Suite à l'AGE, il y aura une séance régulière du C.A. de la TROC.

APPEL POUR DES COMITÉS DE LA TROC

Lors du Lac-à-l'épaulé du C.A. de la TROC, il a été décidé de mettre sur pied deux nouveaux comités de travail.

Comité Vision

Ce comité, composé de :

- deux membres du C.A. de la TROC
- deux membres de l'équipe de travail de la TROC
- deux membres de la TROC

a comme mandat de travailler sur la question suivante : **«Où voyons-nous la TROC dans 3 ans, 5 ans?»**.

Pour ce comité, nous sommes à la recherche de deux membres ayant le goût de participer à la réflexion et désirant apporter leur contribution au futur collectif de la TROC. L'objectif est de cogiter ensemble afin d'arriver à dégager des éléments et des orientations qui pourront être utiles dès la prochaine AGA. Contactez-nous pour plus de détails!

Comité Élaboration d'un outil de négo

Ce comité, composé de :

- un membre de C.A. de la TROC
- un membre de l'équipe de travail de la TROC
- un membre de la TROC

travaillera sur l'élaboration d'un outil visant l'accompagnement des organismes en situation de négociation d'ententes avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Le comité est déjà formé et se rencontrera prochainement. À suivre...

SONDAGE CSMO-ESAC

Les organismes communautaires autonomes de tous les secteurs d'activités communautaires et de toutes les régions sont ciblés. **L'objectif est de documenter la réalité du marché du travail au sein des organismes communautaires et d'avoir un portrait réel de la situation.**

Nous vous encourageons fortement à répondre à ce sondage! Car en plus de permettre d'obtenir un portrait national fort, l'enquête fournira aussi des données spécifiques à notre région.

Les organisations participantes ont reçu un lien personnel qui leur permet de retourner à plusieurs reprises dans le questionnaire sans perdre les informations déjà inscrites. Vous pouvez donc remplir le questionnaire à divers moments et y revenir.

Merci de contribuer à ce projet qui pourra entre autres servir de levier pour une amélioration des conditions d'emplois dans le secteur communautaire! Plus vous serez nombreux.ses à y participer, plus nous aurons des données régionales intéressantes.

La date limite de participation est le 31 octobre.

COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ

La TROC est membre de la Coalition Solidarité Santé. Cette Coalition :

- Défend le caractère public de notre réseau de la santé et des services sociaux;
- Affirme la nécessité d'un meilleur accès aux soins et services pour l'ensemble de la population;
- Refuse la privatisation et la tarification;
- Défend une vision globale de la santé incluant une approche sociale de la santé et du bien-être, laquelle englobe les déterminants sociaux de la santé dont les conditions socio-économiques, le développement de la petite enfance, l'éducation et l'environnement;
- Réclame un financement public adéquat du système de santé et de services sociaux et des organismes communautaires autonomes afin de réaliser la consolidation financière des services publics et communautaires ainsi que leur développement.

La Coalition produit des chroniques croustillantes qui sont issues d'un travail méticuleux de recherche d'information. Pour comprendre ce qui se cache derrière certaines annonces de notre gouvernement, la Coalition Solidarité Santé est là! Pour lire la dernière chronique «Mon œil» qui porte sur les enjeux de notre régime hybride privé-public d'assurance médicaments, [cliquez ici](#).

COALITION MAIN ROUGE

La Coalition, c'est plus de 100 organisations syndicales, féministes, communautaires, étudiantes et populaires regroupées ensemble depuis l'automne 2009 pour revendiquer l'accès à des services publics universels et de qualité, services qui sont indispensables pour le respect et la réalisation des droits humains pour tous et toutes.

Afin d'y arriver, elle propose des projets et des politiques qui permettront de refinancer l'État de manière équitable, c'est-à-dire en mettant à contribution les ménages et les entreprises qui en ont les moyens et en

protégeant les revenus nécessaires pour assurer à tout le monde un niveau de vie décent.



Pour en savoir plus, cliquez sur [ce lien](#).

FORMATION C.A.

Vous avez envie d'un moment de ressourcement, d'une petite pause avec les membres de votre conseil d'administration pour vous donner un nouvel air d'aller? La TROC offre gratuitement à ses membres une formation d'une durée de trois heures sur la gouvernance d'un C.A. d'organisme communautaire autonome. L'offre de formation se trouve en pièce jointe.

NOUVEAUX MEMBRES DE LA TROC

Nous avons le bonheur d'accueillir, comme membre régulier de la TROC, deux nouveaux groupes! Il s'agit de :

CLEF Mitis-Neigette, un organisme en alphabétisation;

Je Raccroche, un organisme en raccroche scolaire et socioprofessionnel.

Chaque fois qu'un membre s'ajoute, c'est l'ensemble du mouvement communautaire autonome qui prend de la force et gagne en solidarité!

DATES À RETENIR

→ **Comité permanent de liaison** : 16 octobre

→ **AGE de la TROC** : 30 octobre

→ **C.A. de la TROC** : 30 octobre, 28 novembre et 13 décembre

→ **C.A. du CISSS du Bas-Saint-Laurent** : 31 octobre

→ **Formation politique salariale** : 4 décembre (infos à venir)

→ **Dépôt collectif** des demandes de subventions PSOC : 30 janvier 2019 (avec reprise le 13 mars si annulation)

→ **AGA de la TROC** : 30 mai 2019

Contactez-nous si vous voulez plus d'information sur un sujet en particulier ou si vous avez des questions. Ça nous fait toujours plaisir de vous parler!